

Le droit du travail du médecin-assistant et du chef de clinique

**Aperçu du droit fédéral et de la situation
en Suisse romande**

par

Mercedes Novier

Docteur en droit, avocate, LL.M.

Table des matières

Avant-propos	1
Sommaire.....	3
Table des abréviations	5
Chapitre I : Introduction	15
1. Pourquoi un tel ouvrage ?	15
2. Objectifs et structure	16
a. Objectifs	16
b. Structure	18
3. Avertissement au lecteur	19
Chapitre II : Historique des conditions de travail des médecins en formation.....	21
1. La longue exclusion du champ d'application de la loi sur le travail.....	21
2. Des interventions parlementaires déposées avant le 18 décembre 1998	22
3. Initiative parlementaire SUTER du 18 décembre 1998	23
4. Autres interventions parlementaires entre 2000 et 2002	24
5. Adoption de l'initiative SUTER et modification du 22 mars 2002 de la LTr	26
6. Arrêt du Tribunal fédéral du 14 juin 2002	28
7. Évolution depuis 2002	31
a. Généralités.....	31
b. Motion STREIFF-FELLER de 2011.....	32
c. Campagne « <i>Hôpitaux hors-la-loi</i> » de l'ASMAC.....	33
d. Motion STREIFF-FELLER de 2014.....	34
8. Évolution récente	35
a. Constats du BECO, Économie bernoise	35
b. Sondages réalisés à la demande de l'ASMAC	35
c. Sondage (2012) et audit dans le canton de Vaud.....	38
d. Poursuite de la campagne « <i>Hôpitaux hors-la-loi</i> » de l'ASMAC et dépôt d'une pétition le 2 septembre 2015	40
9. Remarque conclusive	41

Chapitre III : Sources.....	43
1. Généralités	43
2. Règles générales applicables aux médecins en formation employés ...	43
a. Règles du droit de travail en général	43
b. Obligations des médecins en général.....	44
3. Droit public fédéral	46
a. Loi fédérale sur le travail (LTr).....	46
b. Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1).....	50
c. Ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2).....	51
d. Ordonnance 3 relative à la loi sur le travail (Protection de la santé, OLT 3)	53
e. Loi fédérale sur l'assurance-accident (LAA) et ordonnance sur la prévention des accidents (OPA).....	54
f. Ordonnance sur la protection de la maternité (OProMa).....	54
g. Loi sur l'égalité (LEg).....	55
h. Loi sur la participation.....	55
i. Loi sur les professions médicales (LPMéd).....	56
4. Droit public cantonal.....	57
a. Généralités.....	57
b. Vaud	58
c. Valais.....	62
d. Neuchâtel.....	62
e. Jura	65
f. Genève.....	66
g. Fribourg.....	66
5. Conventions collectives de travail (CCT)	68
a. Généralités.....	68
b. Vaud	71
c. Qu'en est-il des Hôpitaux de la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV) ?	73
d. Quid de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) ?	74
e. Hôpital intercantonal Riviera-Chablais (HIRC)	75
f. Valais.....	76
g. Neuchâtel.....	76
h. Jura	77
i. Genève.....	78
j. Fribourg.....	79
k. Berne	80
6. Règles et directives internes à l'établissement.....	80
7. Le Code des obligations.....	80

8. Le contrat-type de travail pour les médecins-assistants	81
a. Généralités.....	81
b. Portée.....	82
c. Contenu	83
9. « Contrat-type des médecins internes et médecins chefs de clinique » de l'Hôpital du Jura	83
10. Réglementation pour la formation postgraduée (RFP) et autres règlements ; Réglementation pour la formation continue (RFC)	84
a. Réglementation pour la formation postgraduée (RFP) et règlements régissant les spécialités	84
b. Réglementation pour la formation continue (RFC)	85
Chapitre IV : Définition des différentes fonctions.....	87
1. Le médecin-assistant (<i>Assistenzarzt</i>).....	87
2. Le chef de clinique adjoint.....	90
3. Le chef de clinique (<i>Oberarzt</i>).....	91
Chapitre V : Spécificités de la relation contractuelle.....	95
1. Employés en cours de formation.....	95
2. Changements fréquents d'employeurs et/ou de services	97
3. Application concurrente du droit public et du droit privé	97
4. Multiplicité des sources et difficultés d'accès	98
5. Absence de conditions de travail acceptables dans le passé.....	99
6. Importance du rôle et du pouvoir du supérieur hiérarchique	99
7. Conséquences sur le parcours de vie professionnelle et privée de l'employé.....	102
8. Clause du besoin : l'épée de Damoclès des jeunes médecins au terme de leur formation	103
a. Généralités.....	103
b. La clause du besoin instaurée en 2002 et renouvelée jusqu'à fin 2011	104
c. La clause du besoin de juillet 2013.....	105
d. Le projet du Conseil fédéral du 20 juin 2014	108
e. Une nouvelle prolongation en 2016 pour trois ans	111
f. Observations.....	111
Chapitre VI : Parties au contrat de travail.....	115
1. L'employé médecin-assistant, chef de clinique adjoint ou chef de clinique	115

2. L'employeur	115
a. En général.....	115
b. Employeur public	117
c. Employeur privé.....	125
3. Excursus sur l'assistantat en cabinet.....	127
Chapitre VII : Droit applicable à la relation contractuelle.....	131
1. Synthèse quant à l'application de la LTr et ses ordonnances.....	131
a. Exclusion résultant du champ d'application personnel de la LTr	131
b. Les médecins-assistants.....	132
c. Les chefs de clinique adjoints.....	134
d. Les chefs de clinique	134
2. Droit applicable en présence d'un employeur privé	141
3. Droit applicable en présence d'un employeur public.....	142
a. Les principes constitutionnels régissant l'activité administrative.....	142
b. La soumission au droit privé de la relation de travail avec l'employeur public.....	143
c. Dans les textes en Suisse romande	148
Chapitre VIII : Durée du contrat - Temps d'essai	153
1. La durée du contrat	153
a. Contrat de durée déterminée ou de durée indéterminée ?	153
b. Problématique et conséquences	154
c. Réponses légale et conventionnelle	155
2. La durée du contrat dans les textes en Suisse romande.....	157
a. Vaud	157
b. Hôpital Riviera-Chablais	158
c. CCT-HVS.....	158
d. Neuchâtel.....	158
e. CTT-JU.....	159
f. HUG	159
3. Le temps d'essai	160
a. En général.....	160
b. Dans les textes en Suisse romande	161
Chapitre IX : Exigences liées à la formation durant le contrat	163
1. La double activité du médecin en formation.....	163

a.	L'exercice de la médecine au sein de l'établissement employeur	163
b.	La poursuite de la formation.....	164
c.	Conséquences	166
2.	Les exigences résultant de la Réglementation pour la formation postgraduée (RFP)	167
3.	Le plan de formation et le cahier des charges	168
4.	La portée des exigences liées à la formation durant la relation contractuelle.....	170
a.	Le droit d'avoir du temps pour se consacrer à sa formation.....	171
b.	Le droit de bénéficier d'une formation théorique et pratique.....	171
c.	Le droit de pouvoir terminer sa formation postgraduée dans un délai raisonnable	173
d.	Le droit à des entretiens d'évaluation structurés réguliers	174
e.	Un engagement de la part du médecin formateur	175
5.	Évaluation par le médecin en formation de la formation prodiguée par l'établissement employeur	176
6.	Formation et résiliation du contrat de travail	176
7.	Formation et temps de travail.....	176
8.	Formation continue	177
a.	L'obligation de suivre une formation continue pour les médecins	177
b.	Dans les textes en Suisse romande	178
 Chapitre X : Horaires de travail en général – Durée du travail hebdomadaire.....		
		181
1.	Généralités	181
a.	Introduction	181
b.	Dispositions spécifiques applicables aux hôpitaux et cliniques..	182
c.	La participation des travailleurs	183
2.	La durée du travail hebdomadaire et la limite de 50 heures de la LTr	187
a.	Durée maximale de 50 heures de la semaine de travail	187
b.	<i>Ratio legis</i> du maximum de 50 heures de travail hebdomadaire	188
c.	La semaine de travail en général	188
d.	La durée ordinaire de la semaine de travail du médecin-assistant et du chef de clinique.....	190
e.	Qu'est-ce que la « <i>durée du travail</i> » ?	191
f.	Portée de la qualification comme « <i>durée de travail</i> »	193

3. La prolongation de la semaine de travail (art. 7 al. 2 OLT 2)	193
4. Les légères dérogations selon l'article 28 LTr	195
5. La durée hebdomadaire de travail des médecins-assistants et chefs de clinique dans les textes en Suisse romande	199
a. C-CTMédAss-VD	199
b. Hôpital Riviera-Chablais	200
c. CCT-HVS	200
d. Neuchâtel	201
e. Hôpital du Jura	202
f. HUG	202
Chapitre XI : Heures supplémentaires et travail supplémentaire	205
1. Les heures supplémentaires (<i>Überstundenarbeit</i>)	205
2. Le travail supplémentaire (<i>Überzeitarbeit</i>)	208
a. Quand y a-t-il travail supplémentaire ?	208
b. Les conditions posées par la LTr	208
c. Le paiement d'un supplément ou la compensation en temps du travail supplémentaire	211
d. Dans les textes en Suisse romande	214
Chapitre XII : Repos, pauses, travail quotidien, congé hebdomadaire	219
1. Le temps de repos en général	219
2. Pauses	221
a. Selon la LTr et les OLT	221
b. Dans les textes en Suisse romande	223
3. Le travail de jour et du soir en général	225
4. La prolongation du travail quotidien	227
5. Le repos quotidien	228
a. En droit fédéral	228
b. Dans les textes en Suisse romande	229
6. Le congé hebdomadaire	230
a. En général	230
b. En droit privé	231
c. Dans la LTr et ses ordonnances	231
d. Dans les textes en Suisse romande	233
Chapitre XIII : Travail de nuit	235
1. Généralités	235
2. Selon la LTr et les OLT	236

a.	Notion.....	236
b.	Principe et dérogation.....	236
c.	Dans les hôpitaux et les cliniques.....	238
d.	La durée du travail de nuit en général	238
e.	La durée du travail de nuit dans les hôpitaux et les cliniques.....	239
f.	Rémunération du travail de nuit et/ou compensation en temps ?	240
g.	Droit à un examen médical et à des conseils	243
3.	Dans les textes en Suisse romande.....	244
Chapitre XIV : Travail du dimanche		249
1.	Le travail du dimanche selon le droit fédéral.....	249
a.	Généralités.....	249
b.	Pas d'autorisation nécessaire pour occuper les médecins le dimanche.....	251
c.	Possibilité de réduire le nombre de dimanches de congé.....	252
d.	Quid d'une majoration de salaire pour le travail dominical ?	252
e.	Le travail supplémentaire du dimanche.....	254
2.	Dans les textes en Suisse romande.....	254
Chapitre XV : Piquet et garde.....		257
1.	Généralités	257
2.	Notions de piquet et de garde.....	259
a.	Distinction	259
b.	Définition du piquet de l'article 14 alinéa 1 OLT 1.....	259
c.	Le « <i>piquet</i> » effectué au sein de l'établissement employeur ou la « <i>garde</i> »	259
3.	Principes posés par les articles 14 et 19 alinéa 3 OLT 1	260
4.	Le service de piquet en dehors de l'établissement employeur.....	262
a.	En cas d'intervention durant le piquet.....	262
b.	Délai d'intervention en général	263
c.	Délai d'intervention d'au moins 30 minutes.....	263
d.	Délai d'intervention plus court que 30 minutes	264
e.	Délai d'intervention obligeant de fait l'employé à rester sur son lieu de travail.....	265
5.	Rémunération du temps d'attente durant le service de piquet	266
6.	Le piquet et la garde dans les textes en Suisse romande	266
a.	Vaud.....	266
b.	Hôpital Riviera-Chablais	267
c.	CCT-HVS.....	268

d. CCT-CNP	269
e. CTT-JU.....	270
f. HUG	271
Chapitre XVI : Saisie et contrôle du temps de travail	273
1. Généralités	273
2. Exigences découlant de la LTr et de ses ordonnances	274
a. But des exigences légales	274
b. La saisie du temps de travail ; registres et autres pièces.....	274
3. Dans les textes en Suisse romande.....	280
a. C-CTMédAss-VD	280
b. Hôpital Riviera-Chablais (CCT-HRC)	281
c. Hôpital du Valais (CCT-HVS)	281
d. CCT-CNP	282
e. CTT-JU.....	283
f. HUG	284
Chapitre XVII : Rémunération	285
1. Introduction.....	285
2. Les échelles salariales	286
3. Le treizième salaire	287
4. Le calcul de la rémunération initiale	288
5. L'année de pratique médicale	290
6. Augmentation annuelle	292
7. Indexation	292
8. Indemnités de promotion	292
9. Assistanat en cabinet.....	294
10. Autres avantages ou prestations en nature	294
Chapitre XVIII : Travail à temps partiel.....	297
1. En général	297
2. La loi sur le travail et le temps partiel.....	298
3. Les exigences de l'ISFM et le temps partiel.....	300
4. Dans les textes en Suisse romande.....	301
Chapitre XIX : Protection de la santé et de la personnalité des médecins	305
1. Selon le droit fédéral.....	305

a.	Article 6 LTr.....	305
b.	OLT 3 (Protection de la santé)	308
c.	Article 328 CO	309
d.	Loi sur l'égalité (LEg).....	310
e.	Les exigences de la LAA.....	311
2.	Selon le droit public cantonal.....	312
3.	Dans les textes en Suisse romande.....	313
4.	L'éclairage de la place de travail et lumière du jour.....	315
Chapitre XX : Médecins ayant des responsabilités familiales.....		319
1.	Généralités	319
2.	Exigences du droit fédéral.....	319
3.	Dans les textes en Suisse romande.....	321
Chapitre XXI : Médecins enceintes, accouchées ou qui allaitent.....		323
1.	Généralités	323
2.	Les dispositions protectrices de la santé du droit fédéral.....	324
a.	Règle générale	324
b.	Réglementation protégeant l'employée enceinte.....	325
c.	Réglementation protégeant l'employée qui a accouché	328
d.	Réglementation protégeant les mères qui allaitent	329
3.	Dans les textes en Suisse romande.....	331
Chapitre XXII : Congé maternité et autres congés parentaux		333
1.	Congés au regard de la formation postgraduée (art. 31 RFP)	333
2.	Droit au salaire durant la grossesse	334
3.	Congé maternité en droit fédéral.....	337
4.	Quid du congé d'allaitement ?	340
5.	Le congé maternité et le congé d'allaitement dans les textes romands	342
a.	Droit public cantonal	342
b.	Autres textes applicables en Suisse romande aux médecins en formation.....	344
c.	Quid du droit au congé maternité si le contrat prend fin avant celui-ci ou avant la fin du congé maternité ?.....	345
6.	Congé de paternité	346
7.	Congé d'adoption	347
8.	Congé parental	349

Chapitre XXIII : Vacances et divers congés.....	351
1. Remarque sur les vacances et les congés au regard de la formation postgraduée	351
2. Vacances	351
a. En général.....	351
b. Dans les textes romands	353
3. Divers congés.....	355
a. Dans les textes romands	356
Chapitre XXIV : Empêchements de travailler - Prévoyance -	
Allocations	359
1. Introduction.....	359
2. Le travailleur empêché de travailler sans sa faute pour des causes inhérentes à sa personne.....	360
3. Les dispositions du CTT fédéral pour les médecins-assistants	361
4. Absences au regard de la formation postgraduée.....	362
5. Rémunération en cas de maladie ou d'accident dans les textes romands concernant les médecins en formation.....	362
6. Rémunération en cas de service militaire ou autres services du médecin en formation.....	365
7. Prévoyance professionnelle.....	366
8. Allocations familiales	368
Chapitre XXV : Diverses obligations du médecin.....	371
1. Devoirs généraux du médecin	371
2. Devoir de diligence et de fidélité du médecin employé	374
3. Activités annexes ou accessoires	375
4. Quid de la prohibition de concurrence ?	377
5. Cadeaux et autres avantages.....	380
Chapitre XXVI : Responsabilités civile, pénale et disciplinaire.....	383
1. Responsabilité civile	383
a. Responsabilité délictuelle	383
b. Responsabilité contractuelle.....	385
c. Responsabilité de l'État employeur.....	387
d. L'action récursoire contre l'employé.....	389
e. Dans les textes en Suisse romande	391
2. Responsabilité pénale.....	392

3. Responsabilité disciplinaire	392
Chapitre XXVII : Fin du contrat	395
1. La fin du contrat de travail en général.....	395
a. Généralités.....	395
b. La fin des contrats de durée déterminée	395
c. La fin des contrats de durée indéterminée	397
d. En droit public	399
e. Protection contre les congés selon la Loi sur l'égalité (LEg)	401
2. La fin du contrat dans les textes en Suisse romande	401
a. C-CTMédAss-VD	401
b. CCT-HRC.....	403
c. CCT-HVS.....	404
d. CCT-CNP.....	404
e. CTT-JU.....	406
f. HUG	407
3. Questions choisies.....	408
a. Validation de la période de formation et délivrance du certificat ISFM	408
b. Libération de l'obligation de travailler.....	411
c. La résiliation motivée par la fin de la période de formation	414
Chapitre XXVIII : Aperçu du contentieux	417
1. Introduction.....	417
2. En droit privé en général.....	418
a. La procédure applicable	419
b. La compétence à raison du lieu	421
c. La compétence à raison de la matière et de la valeur litigieuse ..	421
3. En cas d'employeur public en général.....	422
4. Le règlement des litiges dans les textes en Suisse romande.....	424
a. C-CTMédAss-VD	424
b. CCT-HRC.....	424
c. CCT-HVS.....	425
d. CCT-CNP.....	426
e. CTT-JU.....	426
f. HUG	426
5. Dénonciation des violations de la LTr à l'autorité compétente	427
6. Les sanctions auxquelles s'expose l'employeur.....	431
7. Conflit collectif et droit de grève	435

Table des matières

Chapitre XXIX : Conclusion 439
Bibliographie 443
Table des matières 465